

Année internationale de la culture de la paix (AICP)

UNESCO

7, place Fontenoy

F-75352 Paris 07 SP France

1 "Respecter
toutes les vies."

2 "Rejeter
la violence."

3 "Libérer
sa générosité."

4 "Ecouter pour
se comprendre."

5 "Préserver
la planète."

6 "Réinventer
la solidarité."

Internet : www.unesco.org/manifesto2000

Imprimé sur papier 100% recyclé

MANIFESTE 2000

Pour une culture
de la paix
et de la non-violence



2000 ANNÉE INTERNATIONALE
DE LA CULTURE DE LA PAIX



MANIFESTE 2000

Rejoignez
le Mouvement international pour
la culture de la paix et de la non-violence

Cultivons



la Paix

- Parce que l'an 2000 doit être un nouveau départ, l'occasion de transformer - ensemble - la culture de la guerre et de la violence en une culture de la paix et de la non-violence.

- Parce que pareille transformation exige la participation de chacun et de chacun, et doit offrir aux jeunes et aux générations futures des valeurs qui les aident à façonner un monde plus juste, plus solidaire, plus libre, digne et harmonieux et plus prospère pour tous.

- Parce que la culture de la paix rend possible le développement durable, la protection de l'environnement et l'épanouissement de chacun.

- Parce que je suis conscient de ma part de responsabilité face à l'avenir de l'humanité, et en particulier des enfants d'aujourd'hui et de demain.

**JE PRENDS L'ENGAGEMENT DANS MA VIE QUOTIDIENNE,
MA FAMILLE, MON TRAVAIL, MA COMMUNAUTÉ,
MON PAYS ET MA RÉGION, DE :**

**Dupliquez et diffusez
le MANIFESTE 2000
dans votre entourage.**

- Vous pouvez signer le MANIFESTE 2000 sur Internet : www.unesco.org/manifesto2000

- Si vous n'avez pas accès à Internet, renvoyez ce coupon signé à :

**Année internationale de la culture de la paix (AICP)
UNESCO**

7, place Fontenoy F-75352 Paris 07 SP France

Fax : +33 (0)1 45 68 56 38

Nom*

Prénom

Date de naissance Sexe : F M

Ville de résidence

Pays

Date et signature

* Votre nom, en tant que signataire du MANIFESTE 2000, figurera sur le site Internet consacré à cette opération : www.unesco.org/manifesto2000

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'an 2000, "Année internationale de la culture de la paix". Un groupe de Prix Nobel de la paix a créé le MANIFESTE 2000 à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'ensemble des signatures du MANIFESTE 2000 sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2000.

Culture of
Peace



Mouvement international pour
la culture de la paix et de la non-violence

Dossier d'information

Cultivons  la Paix

The logo for "Cultivating Peace" depicts two hands, one larger and one smaller, cupping each other. The hands are stylized with horizontal lines on the palms, suggesting soil or growth.

2000 ANNÉE INTERNATIONALE
DE LA CULTURE DE LA PAIX





Dossier d'information sur le Mouvement Mondial pour la culture de la paix et de la non-violence

Sommaire :

- I. La Culture de la paix
- II. Le Mouvement pour la culture de la paix et de la non-violence
- III. Le «Manifeste 2000 »
- IV. 14 septembre 1999 - Journée internationale de la paix
- V. Le logo de l'Année internationale de la culture de la paix
- VI. Calendrier des événements
- VII. L'UNESCO et la Culture de la paix

I. La Culture de la paix

"Il n'y a pas de paix durable sans développement durable. Il n'y a pas de développement sans éducation tout au long de la vie. Il n'y a pas de développement sans démocratie, sans un meilleur partage, sans l'élimination des énormes disparités qui séparent les pays les plus avancés des moins développés". Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO.

La culture de la paix c'est la paix en action, c'est la pratique quotidienne des droits de l'homme, c'est la force qui se crée au sein du triangle interactif entre paix, développement et démocratie. Culture de la vie, elle consiste à faire vivre ensemble des êtres différents, à insuffler une nouvelle éthique de partage, d'écoute, d'attention à autrui, de responsabilité dans une société démocratique revivifiée qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion, garante à la fois de l'égalité politique, de l'équité sociale et de la diversité culturelle.

Cinquante ans après la création de l'UNESCO, **la culture de la paix met en relief et à la portée de toute l'humanité les principes qui ont inspiré sa création.** Car l'UNESCO a de nombreuses tâches, mais une seule mission – construire la paix. *"L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples".* Article I de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Né à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en 1989 et adoptée comme Programme de l'Organisation en 1995, la Culture de la paix est appelée à devenir un mouvement mondial dont le but est d'assurer la transition d'une culture de la guerre, de la violence, de l'imposition et de la discrimination vers une culture de la non-violence, du dialogue, de la tolérance et de la solidarité. D'ores et déjà participent à ce mouvement aussi bien les individus, que les institutions et les Etats. De nombreux partenaires ont déjà entamé des actions d'envergure, notamment des femmes, des jeunes, des enseignants, des maires, des parlementaires, des forces armées et de sécurité, des médias, des journalistes, des dirigeants religieux, des représentants des peuples autochtones, des artistes, etc.

En 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'an 2000 **Année internationale de la culture de la paix** et en 1998, elle décidait de proclamer les années 2001-2010 **"Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde"**. Le 4 mars 1999 a été rendu public le **Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence**, élaboré par des Prix Nobel de la paix, et qui a marqué le début d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation à l'échelle mondiale en faveur des objectifs de l'Année internationale de la culture de la paix.

II. Appel à la création d'un Mouvement mondial pour la culture de la paix et de la non-violence:

cultivons la paix au quotidien

En proclamant l'An 2000 Année internationale de la culture de la paix, en novembre 1997, les Nations Unies se sont données pour objectif de «mobiliser l'opinion publique au niveau national et international afin d'instaurer et de promouvoir une culture de la paix et le rôle central que le système des Nations Unies peut jouer à cet égard».

L'An 2000 représente en effet une opportunité, symboliquement très forte car liée au passage du millénaire, pour le lancement d'un Mouvement mondial pour la culture de la paix basé sur l'engagement des individus dans leur vie quotidienne et comportant l'implication d'institutions et d'associations à tous les niveaux, de l'international au local, y compris les Etats et les gouvernements, tant il est vrai que l'existence d'une volonté politique est indispensable pour créer les conditions d'une paix durable.

Le Mouvement mondial doit être fondé sur une définition très large de la culture de la paix basée sur «le respect des droits de l'homme, la démocratie et la tolérance, la promotion du développement, l'éducation pour la paix, la libre circulation de l'information et une plus grande participation des femmes». Cela signifie que le mouvement pour la culture de la paix existe déjà à travers l'action de nombreux individus, groupes, organisations et institutions dans le monde entier. Ainsi, ceux qui sont engagés aujourd'hui dans des organisations humanitaires témoignent, par leur travail, des valeurs de tolérance et de solidarité et contribuent au refus de l'image de l'«ennemi» qui conforte la culture de la guerre. Ceux qui militent pour la démocratie et les droits de l'homme s'opposent à la culture de l'oppression qui est à la base des structures autoritaires, de même ceux qui œuvrent pour assurer un développement pour tous luttent contre l'exclusion et la pauvreté, qui sont très souvent à l'origine de la violence.

Le Mouvement mondial doit donc être une «grande alliance de mouvements existants», un processus rassemblant tous ceux qui d'ores et déjà travaillent à cette transformation profonde de nos sociétés. L'objectif recherché est que chaque individu ou organisation, dans le cadre de son action quotidienne, puisse contribuer à ce processus de transformation d'une culture de violence et de guerre vers une culture de paix : en termes de valeurs, d'attitudes et de comportements individuels aussi bien que de structures et modalités de fonctionnement des institutions.

Dans chaque pays, ville ou quartier la culture de la paix peut se réaliser de multiples façons, en s'attaquant à l'élimination des racines culturelles profondes de la violence et de la guerre, telles que la pauvreté, l'exclusion, l'ignorance ou l'exploitation.

Les Nations Unies et l'UNESCO, en encourageant cette «grande alliance» à tous les niveaux de la société, reviennent à leur mission originelle. Elles s'adressent directement aux individus, en faisant appel à leur responsabilité personnelle, et elles mettent leur force de rayonnement et de communication au service de la valorisation de l'action de groupes et d'organisations, souvent d'origine non gouvernementale.

Ces groupes et organisations, en opérant au niveau local et dans des domaines spécifiques (par exemple, la protection de l'environnement ou la sauvegarde de la diversité culturelle), n'ont parfois pas conscience de contribuer de façon substantielle à l'instauration d'une culture de la paix à l'échelle de la planète. Valoriser leur action dans le cadre d'un Mouvement mondial signifie les aider à sortir de leur isolement et permettre à d'autres individus de les connaître et de rejoindre leurs activités.

Le développement de ce Mouvement mondial est envisagé en trois phases:

1. Une campagne de sensibilisation du public par les médias

L'objectif est de faire connaître l'Année internationale de la culture de la paix au plus grand nombre et de créer une prise de conscience la plus large possible de cette nécessaire transformation culturelle - dans les comportements individuels et les fonctionnements institutionnels - qu'appelle le nouveau millénaire. Cette campagne a débuté officiellement le 4 mars 1999 par une conférence de presse internationale donnée à la Tour Eiffel à Paris, qui a été suivie par d'autres conférences régionales en Amérique latine, Asie, Afrique, Europe de l'Est et dans les pays arabes.

Un des moments phares de cette campagne sera le lancement mondial de l'Année internationale de la culture de la paix, le 14 septembre 1999, qui coïncide avec la "Journée internationale de la paix" et avec l'ouverture de la dernière Assemblée générale des Nations Unies avant l'an 2000. Cet événement du 14 septembre, qui sera célébré dans tous les Etats membres de l'ONU, s'appuiera sur des sites et monuments symboliques qui, de par leur notoriété, serviront de plates-formes pour annoncer l'Année internationale au grand public. C'est le cas de la Tour Eiffel à Paris, des Pyramides de Teotihuacán au Mexique, des sites de Byblos et Tyr au Liban ou de Hiroshima au Japon.

Le point culminant de cette campagne de sensibilisation sera l'«Assemblée du Millénaire» des Nations Unies en septembre de l'an 2000, qui verra réunis en même temps les chefs d'Etat et les représentants des organisations non gouvernementales de

la planète. La diffusion du logo officiel de l'Année et des slogans (comme «Cultivons la paix») sur tout support écrit, radiophonique, télévisuel et informatique possible, contribuera grandement à cette campagne de sensibilisation.

2. L'appel à l'engagement individuel

Le «Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence» est l'instrument majeur de cet appel. Ce Manifeste a été élaboré par un groupe de Prix Nobel de la paix qui souhaitent donner au plus grand nombre possible d'individus la possibilité d'exprimer leur engagement personnel pour une culture de la paix au quotidien. **L'objectif est de collecter 100 millions de signatures avant l'Assemblée générale des Nations Unies du Millénaire en septembre 2000** (voir fiche V).

3. L'appel à l'action

La signature du Manifeste 2000 doit être vue non comme le point d'arrivée mais comme le point de départ de cet engagement personnel. L'objectif est de mobiliser le plus grand nombre d'individus dans des actions en faveur de la culture de la paix, notamment en les encourageant à s'associer aux activités des organisations et des institutions qui travaillent déjà dans les différents domaines de la culture de la paix. En particulier, on s'efforcera de créer des "réseaux de réseaux", de façon à diffuser une très large information sur les activités d'organisations existantes dans les différents pays. Des sites web sur Internet, reliés entre eux, tout comme des numéros verts d'information au niveau national permettront la création de ces réseaux d'échanges de ressources et d'information.

III. Le Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence: *En l'An 2000, 100 millions d'individus s'engagent à créer un nouveau monde plus tolérant, moins violent et plus solidaire*

Le Manifeste 2000 a été élaboré par un groupe de Prix Nobel de la paix à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en décembre dernier à Paris. Norman Borlaug, Adolfo Pérez Esquivel, Michail Gorbatchev, Mairead Maguire, Rigoberta Menchú Tum, Shimon Peres, José Ramos Horta, Joseph Rotblat, David Trimble, Desmond Tutu, Elie Wiesel Carlos F. Ximenes Belo, Nelson Mandela et le Dalaï Lama ont été les premiers signataires du Manifeste 2000.

Ce Manifeste vise à déclencher une prise de conscience et un engagement individuels : ce n'est ni un appel, ni une pétition s'adressant à des gouvernements ou à des instances supérieures. Il témoigne qu'il est de la responsabilité de chaque être humain de traduire dans la réalité et au quotidien les valeurs, les attitudes et les comportements qui inspirent la culture de la paix. Car chacun peut agir dans l'esprit de la culture de la paix au sein de sa famille, de son lieu de travail, de son quartier, de sa ville, de sa région, en se faisant le messager de la tolérance et de la solidarité et du dialogue.

En signant ce Manifeste chacun s'engage à :

- 1. respecter la vie**
- 2. pratiquer la non-violence active**
- 3. partager son temps et ses ressources matérielles**
- 4. défendre la liberté et la diversité culturelle**
- 5. promouvoir une consommation responsable**
- 6. contribuer au développement de sa communauté.**

L'UNESCO s'engage, en tant que coordonnateur du système des Nations Unies pour la préparation de l'Année internationale de la culture de la paix, à faire circuler le Manifeste 2000 partout dans le monde et lance un appel solennel à toutes les organisations, les institutions et les gouvernements pour qu'ils s'y associent. Les écoles, les universités, les associations et les institutions qui travaillent quotidiennement avec l'UNESCO et les autres organisations des Nations Unies se mobiliseront pour la diffusion du Manifeste 2000, mais il faut également la participation de personnalités du monde politique, intellectuel et artistique: maires, parlementaires, journalistes, musiciens, cinéastes, scientifiques, représentants d'organisations religieuses ou militaires du monde entier.

L'objectif recherché est de rassembler 100 millions de signatures d'ici à l'Assemblée générale du Millénaire en septembre de l'an 2000.

Les organisations qui vont collaborer à la diffusion du Manifeste 2000 s'engageront également à collecter des signatures. Un site web est déjà disponible à cet effet sur lequel figurera la liste de tous les signataires: www.unesco.org/manifesto2000.

Le 4 mars 1999, 100 jeunes d'origines et de milieux différents ont été nommés symboliquement par le Directeur général de l'UNESCO "messagers de la culture de la paix" et étaient chargés de transmettre le message de la culture de la paix autour d'eux.

MANIFESTE 2000

POUR UNE CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE

L'an 2000 doit être un nouveau départ, l'occasion de transformer – ensemble – la culture de la guerre et de la violence en une culture de la paix et de la non-violence. Pareille transformation exige la participation de chacune et de chacun, et doit offrir aux jeunes et aux générations futures des valeurs qui les aident à façonner un monde plus juste, plus solidaire, plus libre, digne et harmonieux et plus prospère pour tous. La culture de la paix rend possibles le développement durable, la protection de l'environnement et l'épanouissement de chacun.

Conscient de ma part de responsabilité face à l'avenir de l'humanité, et en particulier des enfants d'aujourd'hui et de demain, je prends l'engagement - dans ma vie quotidienne, ma famille, mon travail, ma communauté, mon pays et ma région, de:

1. **respecter la vie** et la dignité de chaque être humain sans discrimination ni préjugé;
2. **pratiquer la non-violence active**, en rejetant la violence sous toutes ses formes : physique, sexuelle, psychologique, économique et sociale, en particulier envers les plus démunis et les plus vulnérables, tels les enfants et les adolescents;
3. **partager mon temps et mes ressources matérielles** en cultivant la générosité, afin de mettre fin à l'exclusion, à l'injustice et à l'oppression politique et économique;
4. **défendre la liberté d'expression et la diversité culturelle** en privilégiant toujours l'écoute et le dialogue sans céder au fanatisme, à la médisance et au rejet d'autrui;
5. **promouvoir une consommation responsable** et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète;
6. **contribuer au développement de ma communauté**, avec la pleine participation des femmes et dans le respect des principes démocratiques, afin de créer, ensemble, de nouvelles formes de solidarité.

IV. 14 septembre 1999 : Journée internationale de la paix

Le 14 septembre 1999, jour d'ouverture de la dernière Assemblée générale des Nations Unies avant l'an 2000 et Journée internationale de la paix, aura lieu le lancement de l'Année internationale de la paix¹.

Afin de donner le plus grand retentissement possible à cet événement et attirer l'attention du grand public, tous les États membres sont encouragés à organiser des manifestations spécifiques de lancement de l'Année internationale. Le thème principal de ces manifestations sera la "richesse de notre diversité culturelle".

Sites "messagers de la culture de la paix" pour l'an 2000

Dans les différentes régions du monde, l'annonce de l'Année internationale se fera à partir de sites symboliques qui, à travers leur histoire, ont acquis une valeur universelle. Ces sites, qui serviront de plate-forme pour la promotion de la culture de la paix auprès d'un vaste public, sont des lieux prestigieux qui symbolisent:

- l'espoir et le progrès
- le dépassement de la violence
- la rencontre de cultures, de civilisations et de religions

L'organisme responsable de chacun de ces lieux, points symboliques et exemplaires, participera à la campagne mondiale de sensibilisation à l'Année internationale de la culture de la paix, et en particulier:

- diffusera le "Manifeste 2000 pour une culture de la paix" aux visiteurs
- organisera, en co-opération avec une télévision nationale partenaire, l'événement national de lancement de l'Année internationale le 14 septembre 1999

Événements spéciaux et émission télévisée

Une émission internationale de télévision est envisagée pour le lancement de l'Année internationale. Cette émission, grand public et de haut niveau, serait reliée aux événements organisés autour des Sites "messagers de la culture de la paix" pour l'an 2000 et retransmise par la télévision à l'échelle nationale.

¹ Le Comité administratif de coordination des Nations Unies, à sa deuxième session en octobre 1998, a retenu la Journée internationale de la paix en 1999 pour le lancement de l'Année internationale de la culture de la paix dans l'ensemble du système des Nations Unies.

V. Le logo de l'Année internationale de la culture de la paix

Le logo de l'Année internationale a été choisi parmi plus de 240 propositions venant du monde entier; il est le fruit de la collaboration entre l'artiste allemande Barbara Blicke et le graphiste espagnol Luis Sarda Abreu.

Le logo de l'Année internationale illustre, représente et symbolise la culture de la paix. Pour cultiver la paix, voici donc deux mains qui s'entrelacent, se serrent ou se découvrent. Mais on peut également voir dans ce logo très stylisé les cinq continents, représentés chacun par un doigt. Ou encore, deux individus qui se font face.

Finalement "l'intérêt de l'art c'est que chacun peut y voir ce qu'il désire", souligne Barbara Blicke. "L'essentiel est que l'œuvre soit utilisée, car ça lui donne un sens." Ce logo aux couleurs naturelles (ocre et terre de Siègne) est en effet un hymne à la nature en même temps qu'un clin d'œil à l'écologie. L'artiste tient particulièrement à employer des couleurs et des matières naturelles en signe de respect pour l'environnement.

"Je suis heureuse de pouvoir contribuer au rayonnement de la culture de la paix. Puisse le message véhiculé par notre logo contribuer à rendre les hommes meilleurs tout au long du prochain millénaire!" Barbara Blicke.

VI. Calendrier des événements

1999

4 Mars:

Conférence de presse à la Tour Eiffel à Paris, France, pour le lancement du Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence, du logo et du slogan de l'Année internationale

23 Mars:

Conférence de presse régionale à Panama pour le lancement du Manifeste 2000

Avril - Septembre: Conférences de presse régionales en Asie, Afrique, Europe de l'Est et dans les Etats arabes

30 Avril - 3 Mai: Conférence régionale "La Maloca" du Programme des Jeunes pour la paix, à Bogota, Colombie

3 Mai:

Journée mondiale de la Liberté de la presse; Remise du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano, à Bogota, Colombie

11 - 15 Mai:

Conférence de l'Appel de La Haye qui réunira des organisations non-gouvernementales travaillant dans le domaine de la paix

8 - 14 Juillet:

Conférence mondiale des Clubs UNESCO ayant comme thème principal la culture de la paix

14 Septembre:

Lancement officiel de l'Année internationale de la culture de la paix

10 - 16 Octobre:

Conférence de l'Union Inter-Parlementaire sur la Culture de la paix à Berlin, Allemagne

Octobre - Novembre: Evénements autour de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris, France

20 Novembre:

Dixième anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'enfant

31 Décembre:

Manifestations pour l'entrée dans le nouveau millénaire

2000

- 8 Mars:** Journée internationale de la femme;
Lancement de la Marche mondiale des femmes
- 21 Mars:** Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
- Printemps:** Conférence sur le Dialogue entre les religions, à Tashkent, Ouzbekistan
- Avril:** Forum mondial de l' Education, Sénégal
- 3 Mai:** Journée mondiale de la liberté de la presse
- Juin:** Conférence du millénaire des organisations non-gouvernementales associées avec les Nations Unies
- 8 - 13 Juillet:** Conférence mondiale des éducateurs pour la paix au siège de l'UNESCO à Paris, France
- 9 Août:** Journée internationale des populations autochtones
- Septembre:** Ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies
Journée internationale de la paix
Présentation des signatures du Manifeste 2000 à l'Assemblée générale des Nations Unies
- Septembre:** Remise du Prix des Clubs UNESCO pour la paix
- 8 Septembre:** Journée internationale de l'alphabétisation
- 5 Octobre:** Journée internationale des enseignants
- 7 Octobre:** Ouverture de la semaine du désarmement
- 24 Octobre:** Journée des Nations Unies
- 11 - 17 Novembre:** Semaine internationale de la science et de la paix
- 10 Décembre:** Journée internationale des Droits de l'homme

2001

Année des Nations Unies pour le Dialogue entre les civilisations

Année internationale des volontaires

Première Année de la décennie internationale de promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde.

VII. L'UNESCO et la Culture de la paix

A l'initiative du Directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, la «culture de la paix» est devenue la principale politique de l'Organisation : elle n'a cessé de prôner la non-violence, la tolérance et la solidarité. Par sa capacité de rayonnement, elle mobilise et accompagne les actions inspirées par ces valeurs. A l'aube du prochain millénaire, elle milite plus que jamais pour que «l'esprit de paix» devienne une réalité pour chacun au quotidien.

Comment rendre compte du grand défi de la fin de notre siècle qui est d'amorcer le passage d'une culture de la guerre vers une culture de la paix ? Comment trouver les voies et les moyens appropriés qui permettent de changer les attitudes, les comportements et les croyances ?

Trop de guerres identitaires qui visent à l'élimination de l'autre, trop de violence de la modernité qui blesse l'identité, trop d'exactions feutrées et de frustrations induites par la mondialisation des échanges économiques et culturels qui désintègrent les valeurs communautaires. Aujourd'hui, l'intolérance mobilise les nationalismes, fait renaître les clivages ethniques et religieux, et jette sur les routes et les mers des millions de personnes brutalement dépossédées du «droit à avoir des droits».

Dans sa quête pour la paix, l'UNESCO part de là : la violence demeure, elle a seulement changé de visage. Si les guerres traditionnelles ont reculé, les budgets de la défense de la plupart des pays demeurent importants en particulier pour les armes sophistiquées, alors que les budgets consacrés au développement social s'amenuisent chaque jour. De surcroît, au cours des deux dernières décennies, les conflits au sein même des Etats se sont multipliés, exacerbant les intolérances ethniques ou religieuses.

Face à l'inacceptable, il faut se mobiliser en faveur de la paix et de la non-violence, qui doivent devenir des réalités quotidiennes pour tous les êtres humains.

La lutte pour la paix: une affirmation répétée

De grandes dates jalonnent la lutte pour la paix, le partage et la non-violence : 1899, la Conférence de paix de La Haye ; 1919, la naissance de la Société des Nations ; 1945, la création de l'Organisation des Nations Unies et de son agence spécialisée pour l'éducation, la science, la culture et la communication, l'UNESCO.

Depuis sa création au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation a toujours mené sa mission selon les principes énoncés dans le préambule de son Acte constitutif : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.* »

Cet Acte constitutif est visionnaire et plus que jamais d'actualité : il se fonde sur une analyse pertinente des processus qui conduisent à la guerre ou à la paix et se réfère à l'idéal démocratique : « *Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.* »

Si l'UNESCO entreprend des actions sur plusieurs fronts, elle n'a qu'une seule mission, la paix : « *L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples* » (Article Ier de l'Acte constitutif).

Mais c'est en 1989, quelques mois avant la chute du Mur de Berlin, lors du *Congrès sur la paix dans l'esprit des hommes* à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), que pour la première fois a été exprimée l'idée d'une «culture de la paix». Depuis, cette idée s'est muée en un mouvement mondial. En février 1994, lors du premier *Forum international sur la culture de la paix* à San Salvador (El Salvador), Federico Mayor lançait une réflexion internationale sur l'instauration d'un droit à la paix, reprenant la Déclaration de Vienne (1993) selon laquelle les droits de l'homme, la démocratie et le développement sont interdépendants et se renforcent mutuellement. En 1995, les Etats membres de l'UNESCO décidèrent que l'Organisation devait mettre toute son énergie au service de la culture de la paix. Dans le cadre de sa Stratégie à moyen terme (1996-2001), un projet transdisciplinaire intitulé *Vers une culture de la paix* a été mis en place. Dans ce cadre, dans toutes les régions du monde, les organisations non gouvernementales, associations, collectifs, jeunes et adultes, réseaux de journalistes, radios communautaires, dirigeants religieux - qui travaillent en faveur de la paix, de la non-violence et de la tolérance - participent activement sur le terrain à la diffusion de la culture de la paix. Enfin, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'an 2000 *Année internationale de la culture de la paix* et l'UNESCO a été chargée d'en assurer la coordination.

Vous avez dit «culture de la paix»?

La culture de la paix est intrinsèquement liée à la prévention et à la résolution non-violente des conflits. C'est une culture fondée sur la tolérance, la convivialité et le partage au quotidien, une culture qui respecte les droits de chacun - ce principe du pluralisme assurant la liberté des opinions -, qui s'attache à prévenir les conflits à leur source en prenant toute la mesure des nouvelles menaces non armées à la paix et à la sécurité telles que l'exclusion, l'extrême pauvreté et la dégradation de l'environnement. Elle vise à résoudre les problèmes par la voie du dialogue, de la négociation et de la médiation, et à ce que la guerre et la violence ne soient plus possibles.

Mais comment la culture de la paix peut-elle devenir une réalité vivante et pérenne? Dans le monde interactif, tout est affaire de sensibilisation, mobilisation, éducation, prévention, information, sans aucun répit, à tous les niveaux de la société et dans tous les pays. L'élaboration et l'adoption d'une culture de la paix nécessitent l'entière participation de tous. Il appartient aux citoyens de s'organiser et de se responsabiliser. Les pays doivent coopérer entre eux, les organisations internationales coordonner étroitement leurs différentes actions et les populations participer pleinement au développement de leur société.

Vers un mouvement universel

Tolérance, démocratie et droits de l'homme - c'est-à-dire respect des droits et respect de l'autre -, ces valeurs «sacrées», l'UNESCO les a prônées, vulgarisées; elle entend aujourd'hui les revaloriser tout en prenant en compte le caractère spécifique et l'histoire de chaque société.

En proclamant l'an 2000 *Année internationale de la culture de la paix* et la décennie 2001-2010 «*Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde*», l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne cette grande priorité de l'UNESCO. Pour la préparation de l'Année internationale, un *Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence* a été élaboré par des Prix Nobel de la Paix avec le concours des Nations Unies et de l'UNESCO, et lancé le 4 mars 1999 à Paris.

L'objectif de cette action de grande envergure est de susciter l'adhésion du plus grand nombre en alertant et en mobilisant l'opinion publique à l'échelle mondiale, de lancer des initiatives novatrices et de rechercher des solutions alternatives. L'Année internationale de la culture de la paix est l'occasion de faire connaître et d'encourager l'émergence d'un mouvement universel en faveur de la culture de la paix, et d'établir un système de réseaux d'informations qui mette en relation les personnes et les organisations concernées.

La culture de la paix est une œuvre de longue haleine qui doit tenir compte du contexte historique, politique, économique, social et culturel dans lequel vit chaque être humain. Elle s'apprend, se cultive, se pratique au quotidien au sein de la famille, de la cité, de la région, du pays. C'est un acte citoyen qui rejette l'individualisme atomisé, le repli sur soi. Sa construction ne finit jamais.

Ne pas subir la paix mais tenter de la vouloir, de la promouvoir et de la conduire.

La paix en action:

Principaux domaines d'action et partenariats

Pour l'UNESCO, la paix ne saurait se réduire à la simple absence de la guerre. Elle mobilise, informe, accompagne et valorise ce qui existe déjà. Pour mener à bien ses initiatives, elle initie forums, colloques et rencontres et fait appel à de nouveaux partenaires.

Depuis 1995, date du premier *Forum international sur la culture de la paix*, à El Salvador, qui encourageait et soutenait les nouvelles démocraties sorties de longs conflits armés et engagées dans le processus d'une réconciliation nationale, plusieurs rencontres régionales sous l'égide de l'UNESCO ont permis de soutenir une réflexion collective.

Parallèlement, de nouveaux acteurs se mobilisent en faveur de la culture de la paix : les parlementaires pour ce qui concerne le développement de la démocratie ; les maires avec la création du *Prix UNESCO Villes pour la paix* ; les « ombudsmen » pour la recherche de nouveaux moyens de protéger les droits de l'homme au niveau national ; les médias de service public pour accorder un espace au dialogue et au débat ; les forces armées et les instituts stratégiques pour assurer la sécurité démocratique des populations.

«Penser globalement, agir localement»

L'éducation au sens le plus large s'avère le pivot essentiel de toute action en faveur de la culture de la paix, une éducation qui rende sensible chaque être humain à son prochain, qui impose des responsabilités liées aux droits et aux libertés. Une éducation de base, pour tous, tout au long de la vie, dans un cadre à la fois formel et informel, qui doit reposer - selon le rapport *L'éducation, un trésor est caché dedans* (1996) de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle, présidée par Jacques Delors - sur les quatre piliers de la connaissance: «apprendre à connaître», «apprendre à faire», «apprendre à être» et «apprendre à vivre ensemble».

Mais il faut surtout intensifier la mise en place d'un système intégré d'éducation et de formation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie. A cette fin, l'UNESCO a lancé de nombreuses initiatives: création de chaires dans plus de 25 pays en Afrique, en Europe, dans les Etats arabes et en Amérique latine; recherche historique et partage des connaissances en histoire; révision des manuels scolaires d'histoire et de géographie; production de diverses publications et manuels de formation, élaboration et diffusion de matériels didactiques à travers le réseau des 6 000 Ecoles associées dans plus de 150 pays; évaluation et renforcement des plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme, enquête sur les législations, les politiques et les stratégies nationales au niveau universitaire; programmes de formation destinés aux éducateurs et aux professionnels (enseignants, journalistes, agents des services publics, personnel de la police, membres des forces armées).

Au Deuxième Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (Washington, 25 juillet 1998), Federico Mayor déclarait que «l'UNESCO est prête à établir de nouveaux partenariats entre les gouvernements et les organisations d'enseignants afin de développer les comportements démocratiques dans les classes du monde entier. La démocratie doit se traduire par des chances égales en matière d'éducation (...)».

Face à l'évolution rapide du monde de l'éducation, appelé à être un monde sans murs ni frontières, il faut encore innover en matière de programmes scolaires, de contenus et de méthodes pédagogiques comme l'a rappelé le Forum international *Pour une culture de la paix et un dialogue des civilisations contre une culture de la guerre et de la violence* à Chisinau (Moldova, 16-18 mai 1998). Des cours, des séminaires et des conférences spécialement consacrés aux problèmes de la culture de la paix devront être introduits dans les programmes d'enseignement, du préscolaire au supérieur, ainsi que dans les instituts de pédagogie. Dans les pays en conflit ou récemment en paix, la priorité doit porter sur l'élaboration de cours intensifs de formation avec l'aide des technologies audiovisuelles destinées en particulier aux analphabètes et aux groupes défavorisés.

Les droits de l'homme et la lutte contre la discrimination sont une force mobilisatrice pour l'édification d'une paix juste et durable. Dans le droit fil de la Conférence de Vienne (1993), qui a réaffirmé le principe de l'universalité et de l'unité des droits de l'homme, l'UNESCO mène une action d'information sur les instruments internationaux relatifs à la protection des droits de l'homme et à la lutte contre les discriminations ainsi que les procédures (législatives ou autres) qui permettent d'en assurer la mise en œuvre. Elle porte une attention particulière à la situation des groupes vulnérables ou défavorisés (femmes, enfants handicapés, personnes déplacées, réfugiés, minorités...).

Dans le domaine de la promotion de la démocratie, le projet DEMOS est née de l'idée que la prévention des conflits est le meilleur moyen d'instaurer la sécurité et la stabilité nécessaires au développement démocratique. Initié en Amérique latine, ce projet développe aujourd'hui des activités de promotion de la démocratie en Afrique et en Europe.

En matière de protection des droits qui relèvent de sa compétence, l'UNESCO alerte l'opinion publique sur les violations flagrantes des droits des intellectuels et des professionnels, collecte des informations vérifiées en collaboration avec les gouvernements intéressés, les organisations intergouvernementales dont, en tout premier lieu, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, et les organisations non gouvernementales compétentes. Elle anime également des forums de réflexion sur la nature de la démocratie. Celle-ci ne vit et ne survit que si elle est portée par une citoyenneté active et consciente. Pour passer de la démocratie formelle au vécu démocratique dans les pratiques et les consciences, l'UNESCO encourage les échanges d'informations et d'expériences à l'échelle régionale et sous-régionale. Au niveau universitaire, une formation est donnée par le biais du programme UNITWIN et des chaires de l'UNESCO sur la démocratie.

La lutte contre l'intolérance est un combat de tous les instants. Discrimination et intolérance allant de pair, l'Organisation a engagé une «croisade» avec, en 1995 (Année des Nations Unies pour la tolérance), l'adoption d'une «*Déclaration de principes sur la tolérance*» et la création de réseaux pour la tolérance dans plusieurs régions du monde.